



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ___/___/___

Dossier complet le : ___/___/___

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

CREATION D'UN BATIMENT DE SELF STOCKAGE SUR LA COMMUNE D'AIX LES BAINS (73)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

RESOTAINER

N° SIRET

8 9 2 2 7 7 3 9 3 0 0 6 0 9

Type de société (SA, SCI...)

SASU

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

ALIAS

Prénom(s)

VINCENT

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39.a. Travaux, construction et opérations d'aménagements 41.a. Aires de stationnement ouvertes au public	Projet créant une surface de plancher de 12 484 m ² > 10 000 m ² . Création de 50 places de stationnement dédiées à l'activité

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment de self-stockage sur la commune d'AIX LES BAINS (38). Le bâtiment sera construit en R+5 et sera constitué d'un assemblage de containers maritimes. Le projet comprend une bande d'espaces verts sur la majorité de son pourtour, avec aménagement paysager et plantation d'arbres.

Conformément à l'article L.171-4 du Code de la construction et de l'habitation, un procédé de production d'énergies renouvelables sous la forme de panneaux photovoltaïques sera mis en place, sur 100% de la surface de toiture (hors cheminements et escaliers), soit ici 3 110 m². Sur la base de panneaux produisant 200 Wc/m², cette production représentera 622 kWc pour le site global.

Les panneaux photovoltaïques étant en toiture, le projet ne relève pas de la rubrique 30 de la nomenclature cas par cas.

Le projet sera réalisée en 2 phases à 2-3 ans d'intervalle, détaillées ci-après.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment de stockage à destination des entreprises et des particuliers, sous forme de garde-meubles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Il est à noter que compte tenu des inventaires écologiques réalisés, le projet sera réalisé en 2 phases :

- Phase 1 : réalisation de la première moitié du projet, permettant l'évitement pour cette phase du Muscardin et de son habitat (cf. plan phase 1 en annexe). Pour cette phase la surface de plancher sera de 6 292 m² et l'emprise au sol de 1 762 m².
- Phase 2 : réalisation du projet global après prise en compte de l'ensemble des mesures ERC vis à vis des espèces protégées (cf. plan de masse en annexe). Cette phase sera réalisée dans un délai de 2 à 3 ans après la première phase.

Le présent formulaire porte sur l'évaluation des incidences du projet en phase 2, dans une démarche sécuritaire.

Le terrain sera aménagé sous la forme d'une plateforme réalisée en enrobé bitumeux qui accueillera le bâtiment, les zones de circulation et de stationnement. Le projet comporte également des espaces verts en bordure qui permettent des aménagements paysagers pour réduire l'impact visuel. Des arbres seront plantés.

Le projet nécessitera la démolition d'un bâtiment. Le projet comprend une phase de terrassements, gros oeuvre et VRD ainsi qu'une phase de montage de la structure.

La durée des travaux globale est évaluée à 3 mois pour la partie terrassements et 3 mois pour la partie génie civil et VRD.

La date de démarrage des travaux est fixée pour la phase 1 entre septembre et novembre 2025, et 2/3 ans plus tard pour la phase 2.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase exploitation, le site accueillera le bâtiment de stockage. Le site sera accessible aux utilisateurs des cellules de stockage. Le conteneur maritime, pilier du transport multimodal, est utilisé comme module constructif car il est autoporteur, étanche et sécurisé. Le conteneur est revêtu d'un bardage en acier qui, une fois l'édifice assemblé, lui procure une esthétique identique aux bâtiments dits industriels qui se trouvent dans le secteur. Le projet ne produit pas de déchets spécifiques, ni de résidus d'exploitation ou d'émanations quelconques. Les biens stockés seront sans danger pour l'environnement (interdiction de stocker des produits inflammables, radioactifs, espèces vivantes, armes, explosifs, produits chimiques, engrais,...). Le site est susceptible d'accueillir des appareils réfrigérants (par exemple en cas de garde meuble pour déménagement), sans que leur nombre exact soit connu. La quantité de gaz est cependant considérée faible et ne relevant pas de la nomenclature ICPE.

La circulation des véhicules sur le site est limitée à 10 km/h et 45 places de stationnement (dont 2 PMR) sont prévues conformément au PLU vis à vis de la surface de plancher du bureau (1 place / 60 m²). La circulation sera faible en phase exploitation, du fait également de l'activité de stockage à moyen et long terme, tous les utilisateurs ne seront pas amenés à venir sur site quotidiennement. Le site est clôté avec accès par digicode et surveillance vidéo. Chaque étage comporte des extincteurs. Entre un et cinq employés assureront l'accueil des utilisateurs du site et sa surveillance.

Dans sa phase exploitation, le site sera raccordé au réseau d'alimentation en eau potable et réseaux d'eaux usées domestiques. La gestion des eaux pluviales se fera à débit régulé au réseau pluvial séparatif le plus proche après passage dans un ouvrage de rétention dimensionné pour une pluie trentennale. Le recours à l'infiltration a été étudié en priorité, cependant la mauvaise perméabilité des sols mesurée par essais Matsuo nécessite l'usage d'un autre exutoire.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'une demande de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface cadastrale :	7 353 m ²
Surface de plancher :	12 484 m ²
Emprise bâtie :	3 262 m ²
Surface de la plateforme (y compris bâtiment) :	5 849 m ²
Hauteur maximale de bâtiment :	18,04 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Bd du Dr. Jean Jules Herbert

Lieu-dit : _____

Localité : AIX LES BAINS

Code postal : 7 3 1 0 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 5 ° 6 9 , 7 8 " N Lat. : 0 5 ° 5 5 , 3 9 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ , _____ " Lat. : _____ ° _____ , _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ , _____ " Lat. : _____ ° _____ , _____ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet s'inscrit au sein des zones UEh du PLUi, qui correspondent aux zones d'activités économiques et grands sites accueillant des entreprises au sein ou en périphérie des zones résidentielles.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet à 2 km de la ZNIEFF II "Chainon de la montagne des princes, du gros foug et de la montagne de cessens", identifiant 820031618.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet à 530 m du Parc Naturel Regional "Massif des Bauges", identifiant : FR8000031.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de 4ème échéance sur la commune d'Aix les Bains, en cours d'élaboration. L'autoroute A41, située à 200 m à l'est du projet est classée catégorie 2 au classement sonore des routes et voies ferrées à Aix-les-Bains (source DDT73).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Inondation du Bassin Aixois
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi révisé approuvé par arrêté du 31/10/12.Site en dehors de toute zone de prescription ou d'interdiction d'après le zonage.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	3 anciens sites industriels ou activités de service sont situés à moins de 500 m du site : SSP4075317, SSP4075318 et SSP4075320, respectivement à 170, 195 et 320 m du site d'étude. Au droit du site d'étude, l'habitation actuelle existait déjà dans les années 30 d'après les vues aériennes anciennes.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est implanté à environ 2,6 km à l'ouest, correspondant aux « Lac du Bourget et marais de Chautagne » (FR8212033, Directive Oiseaux).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase exploitation, le projet n'engendre aucun prélèvement d'eau directement sur le site mais des prélèvements d'eau dans le réseau AEP communal liés à l'alimentation en eau potable du bâtiment projeté, qui sera limitée. Aucun prélèvement d'eau/pompage n'est nécessaire en phase travaux.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude de sol (annexe 12) conclut que le site sera concerné par la présence de circulation superficielles à caractère erratique. Lors des sondages, de légers suintements ont été observés au toit de la moraine. Les venues d'eau en phase chantier seront captées et drainées dès le début des travaux conformément à la réglementation et aux règles de l'art. Il est considéré que le projet ne dépassera pas les seuils de la loi sur l'eau et que l'incidence sur les masses d'eau souterraines sera négligeable.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au vu de la nature du site (relativement plat) et de la nature des aménagements envisagés, il n'y aura pas de déblaiement/remblaiement majeur (environ 1500 m ³ de déblais et 4600 m ³ de remblais). Les mouvements de terre seront limités au strict nécessaire et les déblais éventuels seront utilisés comme remblais autant que faire se peut.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'induera pas d'apport de matériaux naturels extérieurs au site pour la construction des îlots bâtis.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet, du fait de son activité, entraînera un besoin en eau potable et un rejet d'eaux usées limités. La raccordabilité du projet aux réseaux AEP et EU collectifs sera analysée en cours d'instruction du permis de construire. Par ailleurs une cuve de récupération des eaux pluviales sera positionnée à l'amont du bassin de rétention pour stocker les eaux et les utiliser pour l'arrosage des espaces verts afin de limiter les prélèvements sur le réseau d'eau potable.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un prédiagnostic écologique a été réalisé en août 2024 par ABO SEGED (cf. annexe 10). Des prospections ont été réalisées le 17/06/24 (diurne) et le 05/08/24 (nocturne). L'enjeu vis à vis des habitats est jugé faible. Le site présente un enjeu modéré pour l'avifaune (3 espèces à enjeu modéré, absence de rapace), enjeu fort pour les chiroptères, enjeu fort pour le Muscardin, enjeu faible ou nul pour le reste des espèces. Des mesures ERC seront prévues, détaillées en fin de formulaire.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de la nature du projet et de la distance entre le projet et les sites Natura 2000 les plus proches (3 km), il est considéré que le projet aura une incidence négligeable sur les objectifs de conservation de ces sites et sur les espèces et habitats mentionnés au FSD. Le BET écologue a confirmé l'absence d'habitat d'intérêt communautaire.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur un terrain majoritairement naturel. Des mesures ERC seront prises en compte, détaillées en fin de formulaire.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par les risques : - Radon : aléa modéré - Séisme : aléa modéré
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase exploitation, la circulation restera limitée compte tenu de l'activité du site (garde-meubles), estimée à environ 50 VL/jour. En phase travaux, des engins de travaux circuleront sur le site d'étude et ses environs, avec une estimation à 30 PL/jour.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera en phase exploitation peu de nuisances sonores (liées au déplacement sur site de la clientèle à une vitesse limitée). En phase travaux, les nuisances sonores générées sont limitées à la circulation et l'utilisation des engins de chantier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des vibrations pourront avoir lieu lors de la phase travaux, notamment lors de la démolition de l'habitation existante. Elles seront cependant limitées en temps et en ampleur.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les aménagements prévus dans le cadre du projet (bâtiment de stockage) sont sources d'émissions lumineuses avec un éclairage nocturne des voies circulées de la plateforme par détection de présence (absence d'éclairage en continu).
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales du site d'étude seront rejetées à débit régulé dans le réseau séparatif pluvial le plus proche.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées domestiques du projet seront rejetées dans le réseau EU desservant le site. L'activité sur site ne génère aucun effluent industriel.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets potentiels générés en phase chantier seront évacués conformément à la réglementation en vigueur vers des filières de traitement adaptées. Les déchets domestiques en phase exploitation seront limités en quantité et gérés par la collecte communale.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur un terrain actuellement occupé par une habitation et des espaces verts, dans un secteur présentant diverses activités de logistique, industrielles, commerciales, etc.. Compte tenu du contexte de la zone, l'incidence du projet est considérée comme faible sur ces enjeux.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur un terrain actuellement occupé par une habitation et des espaces verts. A l'état projet il accueillera l'activité de self-stockage et sera imperméabilisé. Son usage est cohérent avec celui des terrains limitrophes (sites d'activités) et le PLU (zone d'activités économiques et grands sites accueillant des entreprises au sein ou en périphérie des zones prioritairement résidentielles). Le projet s'inscrit donc bien dans son environnement proche et participe au développement de la zone

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de sa nature (activité de self-stockage) et de sa localisation (zone d'activités), le projet s'inscrit dans le cadre du développement économique du secteur et l'usage des sols correspond à son environnement proche. Les enjeux, notamment écologiques, ont été identifiés et les démarches sont engagées (notamment CNPN) afin d'aboutir à un enjeu résiduel acceptable. Le projet sera conçu dans le respect de la réglementation applicable. Par conséquent, au regard de l'ensemble de ces éléments, il ne nous apparaît pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale pour le projet.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause file), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe n°8 - Annexe complémentaire - Insertion paysagère	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe n°9 - Annexe complémentaire - Description du concept de RESOTAINER	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe n°10 - Annexe complémentaire - Prédiagnostic écologique	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Annexe n°11 - Annexe complémentaire - Note technique de gestion des eaux pluviales	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Annexe n°12 - Annexe complémentaire - Etude de sol	<input checked="" type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom ALIAS

Prénom Vincent

Qualité du signataire Directeur RESOTAINER

À Sète

Fait le 04/09/2024

p/o Vincent Alias
RESOTAINER SAS
1084 Avenue Gilbert Martelli
34200 Sète
Tel : 04 67 18 64 80
SIRET : 892 277 393 00013

Signature du (des) demandeur(s)

